

CNAS du 5 juillet 2017

Ils soldent le bilan !

Mme ORANGE-LOUBOUTIN, Directrice adjointe des Ressources Humaines au Secrétariat Général présidait ce CNAS qui avait à son ordre du jour :

- Bilan de l'action sociale ministérielle en 2016,
- Suite du groupe de travail du 31 mai 2017 sur l'Outre-Mer (pour avis),
- Cadre d'emploi du service social (pour avis)
- Enquête sur l'action sociale auprès des agents du ministère,
- Protection sociale complémentaire.

La présidente annonce, après lecture des déclarations liminaires, son incapacité à répondre à tous les sujets abordés par les organisations syndicales. En raison d'une part, de la tenue du CTM le 12 juillet prochain présidé par les Ministres et d'autre part, par la tenue du Conseil Commun de la Fonction Publique le 10 juillet.

Depuis, certaines réponses ministérielles ont eu plutôt tendance à accroître notre scepticisme sur le devenir de l'action sociale ministérielle.

Bilan de l'Action Sociale ministérielle 2016

Restauration :

C'est le premier poste budgétaire avec 8,3 millions de repas servis. La baisse de 1 % est en corrélation avec la baisse des effectifs constatée ces dernières années.

Concernant la fermeture des restaurants financiers, la circulaire a été diffusée aux CDAS afin de bien anticiper les situations. La présidente nous indique qu'un suivi sera fait régulièrement sur la méthodologie des fermetures de restaurants.

FO FINANCES est régulièrement alertée de fermetures brutales de restaurants administratifs sans proposition alternative satisfaisante.

Le dispositif APETIZ (carte chèque déjeuner) a eu des débuts difficiles mais dorénavant 99 % des transactions se passent correctement. Dès connaissance de dysfonctionnement, **FO FINANCES** interpelle les services de Bercy pour y remédier autant que faire se peut.

Logement :

En 2016, 134 logements ont été réservés, prioritairement en Ile-de-France ; 753 agents ont été logés en foyers meublés suite aux recrutements d'agents DGFIP et DGDDI. Fin 2016, le parc total de logements ALPAF s'élève à 11 264 dont 9 678 en Ile-de-France.

Une convention avec la SNCF (PARME) a été signée début 2017, ce qui donne des possibilités supplémentaires à l'ALPAF.

M. Verroye, le Directeur de l'ALPAF, rappelle que l'association est compétente pour les stagiaires sortis des écoles, en revanche les directions sont chargées de loger les élèves stagiaires pendant leur scolarité.

Il rappelle que les foyers sont réservés pour un an aux agents affectés à Paris et en Ile-de-France principalement. Toutefois, il est conseillé de faire **une demande de logement vide bien avant la date de fin de bail.**

Suite aux divers échanges, la direction demande à la DGFIP de recenser les besoins des agents sous forme d'enquête. Une restitution sera présentée au prochain CNAS ou groupe de travail.

FO FINANCES a souligné qu'une des principales problématiques réside dans le court délai existant entre la connaissance de l'affectation des stagiaires et la date de prise de service.

Le thème de la colocation a été abordé pour les primo arrivants, une autre solution d'hébergement en complément de la procédure de demande de logement proposée par l'ALPAF.

Le Directeur de l'ALPAF précise qu'il y a très peu de demandes et que cette procédure est très complexe à mettre en place dans la mesure où les bailleurs sociaux ne la souhaitent pas.

Vacances EPAF :

En 2016, 11 074 enfants sont partis avec l'EPAF, soit 54 en moins par rapport à l'an passé (en cause baisse de fréquentation et diminution de la durée des séjours).

Les représentants du personnel demandent à EPAF l'organisation de colonies pour les vacances de la Toussaint.

La direction indique qu'il n'en existe pas. Elles sont proposées par le réseau des délégations sur les crédits d'actions locales. Si EPAF décidait d'en organiser, la décision serait prise par la direction des ressources humaines. EPAF s'engage à faire une étude chiffrée par rapport aux vacances de Pâques et elle donnera une typologie des revenus type au prochain CNAS.

EPAF annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation des tarifs pour 2018 concernant les colonies. Seules les vacances loisirs en haute saison subiront 1,5 % d'augmentation.

FO FINANCES interpelle une nouvelle fois l'EPAF sur le temps de trajet de certains enfants dans l'acheminement jusqu'aux centres de vacances et des temps d'attente qui s'éternisent parfois. En exemple, nous avons cité **une durée de 20h pour un colon.**

La représentante EPAF indique que sur 11 074 colons transportés en 2016 par car, très peu subissent un trajet très long. Elle précise que le dispositif a été amélioré en 2017 : le TGV et l'avion ont été utilisés pour le sud de la France. La plateforme régionale et Villepinte ne sont plus une zone de transit quand c'est possible pour la province. L'ensemble des colons du sud de la France reviendront par avion ou par train.

Concernant le personnel de délégation, la direction précise qu'il y a eu 14 nouveaux délégués en 2016 néanmoins les effectifs sont restés stables. Quid de 2018 ?

Concernant la régionalisation, **FO FINANCES** s'inquiète de la surcharge de travail qu'elle va occasionner aux correspondants CHORUS et s'interroge sur l'impact en termes d'organisation entre ces derniers et les délégués notamment à l'aube de la dématérialisation des factures prévue en 2020.

La direction précise que les structures CHORUS sont en voie de renforcement, une nouvelle cartographie sera donnée lors des prochaines réunions, au fur et à mesure des avancements.

Aide à la parentalité :

FO FINANCES alerte sur les difficultés que les agents rencontrent dans l'utilisation des CESU. Il apparaît un manque de communication.

La direction précise que 3 713 demandes ont été acceptées. Les difficultés se situent principalement auprès des structures municipales d'accueil qui ont du mal à évoluer. Le groupe UP avec les délégués ont travaillé pour cibler les associations refusant les CESU.

FO FINANCES réitère sa demande de places en crèche. Le nombre de berceaux réservé est toujours de 504 depuis 2014. Pas de réponse de la part de la Direction.

Suite du groupe de travail du 31 MAI 2017 sur l'Outre-Mer :

A partir du 1^{er} septembre 2017, l'ALPAF va minorer le revenu fiscal de référence des agents de la majoration de traitement affectés dans une COM. **FO FINANCES** a voté POUR.

Concernant le CESU 6/12 ans, les agents des DOM et COM bénéficieront d'un abattement de 30 % sur le revenu fiscal de référence pour le calcul des droits d'accès à cette prestation.

FO FINANCES estime que les 30 % proposés ne sont pas suffisants compte tenu de la cherté de la vie par rapport à la métropole. Elle demande le même dispositif mis en place par l'ALPAF.

La direction propose de revoir ce dispositif en attente du retour de l'enquête sur la population concernée. Un avenant serait proposé pour coller au mieux à la réalité.

FO FINANCES a voté POUR sous réserve de l'application de cette mesure.

Cadre d'emploi du personnel du service social des MEF :

Les amendements proposés au groupe de travail du 25 avril 2017 ont été validés. Ce document sera transmis à tous les présidents de CDAS.

Enquête action sociale :

4764 réponses ont été reçues sur un panel de 15000 agents de l'administration centrale et des services déconcentrés. Un groupe de travail se réunira à la rentrée pour analyser ce questionnaire.

Protection Sociale Complémentaire :

Le référencement a été conclu avec la MGEFI pour 7 ans. Trois organismes s'étaient portés candidats. Des actions de prévention impulsées par la mutuelle seront proposées pour les agents.

FO FINANCES, fortement impliquée sur ce dossier, se félicite du choix de la MGEFI, comme opérateur unique à Bercy.

Ce CNAS a présenté un bilan d'une année écoulée où faut-il le rappeler, le budget de l'action sociale ministérielle a été amputé de 30M€! Au vu des premières orientations du nouveau gouvernement, et du matraquage « anti-fonctionnaires » en action, rien ne permet de penser, à une prise en considération budgétaire des attentes des personnels pour leurs prestations sociales.

Verdict cet automne, avec la présentation du budget 2018 !

D'ici là, FO FINANCES militera à tous les niveaux pour que les moyens soient en adéquation avec les besoins des agents pour une action ministérielle sociale de haut niveau.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE L'ACTION SOCIALE SUR :

<http://www.financesfo.fr/>



Rubrique ACTION SOCIALE